



Le potentiel de l'agriculture périurbaine reconnu par les institutions européennes

Le réseau **PURPLE**, la voix des régions périurbaines d'Europe, se félicite que le Parlement européen et le Comité des régions aient reconnu l'importance vitale de l'agriculture dans les zones périurbaines européennes.

En effet, dans son rapport sur le futur de la Politique agricole commune après 2013¹ adopté aujourd'hui, le Parlement européen attire l'attention sur « **le rôle particulier que jouent les agriculteurs dans les zones périurbaines où la pression peut être très forte sur les ressources rurales et agricoles** » et « **souligne que cette production de denrées alimentaires et de biens publics à proximité des populations urbaines devrait être préservée** ».

Dans son avis d'initiative adopté le mois dernier, le Comité des régions considère également « **qu'une refondation de la politique agricole commune est indispensable [...] pour permettre à l'Union européenne de s'adapter, tout en contribuant à réduire l'ampleur et les impacts négatifs des évolutions en cours ou à venir sur les populations européennes et sur les territoires ruraux notamment périurbains** » et « **que la politique agricole commune après 2013 doit rééquilibrer ses soutiens au profit de l'emploi, et du maintien de l'emprise agricole au sein des territoires fragiles dont les territoires périurbains** ».

Réagissant à cette reconnaissance institutionnelle du potentiel de l'agriculture périurbaine en Europe, M^{me} Lenie Dwarshuis-van de Beek², Présidente de **PURPLE**, a déclaré :

« **J'espère que la Commission européenne tiendra compte de ces importantes considérations dans le cadre des propositions à venir sur la PAC post-2013** puisqu'à long terme, la contribution des régions périurbaines à la production agricole européenne est essentielle. J'ai bon espoir car Dacian Ciolos, Commissaire en charge de l'Agriculture et du Développement rural, a lui-même souligné dans plusieurs discours récents³ que **les outils adaptés pour les régions périurbaines ne sont pas forcément les mêmes que pour les régions agricoles à fort potentiel productif** ».

Les 14 Régions membres de PURPLE : Catalogne, Dublin, Flandre, Frankfort Rhein-Main, MHAL (Maastricht/Heerlen, Hasselt, Aachen, and Liège), Ile-de-France, Mazovie, Nord-Pas-de-Calais, Randstad, Rhône-Alpes, South-East England, Stockholm, West Midlands et ZealandDenmark

Contact : Hilary Lawson - info@purple-eu.org

www.purple-eu.org

¹ <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML+REPORT+A7-2010-0204+0+DOC+PDF+V0//FR>

² Membre du Conseil exécutif de la province néerlandaise de Zuid-Holland (Randstad).

³ Référence aux discours de Dacian Ciolos au Parlement européen (12 avril 2010), au Comité des régions (14 avril 2010) et au Comité économique et social européen (28 avril 2010). Cf. :

- <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=SPEECH/10/150&format=PDF&aged=0&language=EN&guiLanguage=fr>

- <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=SPEECH/10/159&format=PDF&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>

- <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=SPEECH/10/192&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>

